

Mon Master 2024

Les propositions d'admission en master

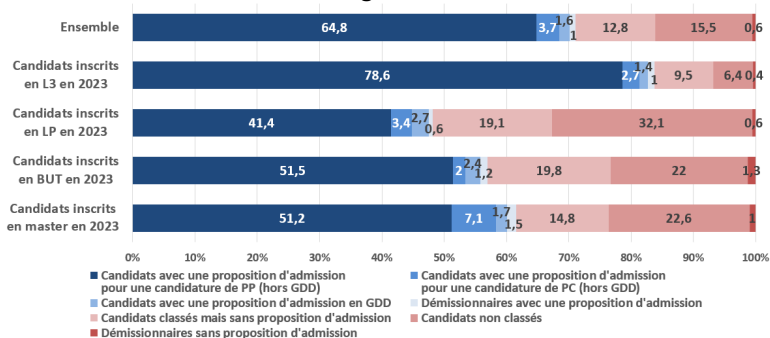
À l'issue de la campagne, 71 % des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission sur Mon Master et 60 % en ont accepté une. Ainsi, 140 000 candidats ont accepté définitivement une proposition reçue sur la plateforme, et plus de 9 acceptations sur 10 correspondent à des candidatures formulées en phase principale. À ces acceptations s'ajoutent 3 500 recrutements hors plateforme. Cette campagne est marquée par l'introduction d'une phase complémentaire et l'ajustement de la procédure d'admission pour les candidatures en alternance.

La campagne Mon Master 2024 a introduit une phase complémentaire dans la procédure de candidature et dans celle d'admission. Ainsi, deux phases d'admission ont été organisées : la phase principale (PP) et la phase complémentaire (PC), toutes deux suivies d'une période de gestion des désistements. À celles-ci se sont ajoutés des recrutements hors plateforme organisés directement par les établissements, conformément à la réglementation.

La campagne a permis à sept candidats sur dix de recevoir au moins une proposition et à six candidats sur dix d'en accepter définitivement une

À l'issue de la campagne, 71 % des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission¹. Pour les candidats qui étaient inscrits en troisième année de licence générale (L3) la part des candidats avec une proposition d'admission est plus élevée (84 %). Cette part est plus faible pour les étudiants inscrits en troisième année de *bachelor* universitaire de technologie (BUT, 57 %) et ceux inscrits en master (62 %), et il est le plus bas pour les candidats inscrits en licence professionnelles (LP, 48 %).

Répartition des propositions d'admission par phase selon l'origine des candidats



Champ : Ensemble des candidats de Mon Master en PP et PC
Source : Mon Master, SiES, campagne 2024 – traitement SiES

Par ailleurs, 13 % des candidats ont eu au moins une de leurs candidatures classée sans pour autant avoir reçu une proposition d'admission.

À la fin de la campagne, 139 600 candidats ont accepté définitivement une proposition d'admission reçue par Mon Master, soit 60 % des candidats (58 % en 2023, voir l'annexe 1). Ce taux est plus élevé pour les candidats inscrits en L3 puisqu'ils sont 73 % dans ce cas.

Quatre candidats sur dix ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour de la phase principale

Le calendrier de la campagne 2024 a été avancé d'un mois pour permettre l'introduction de la phase complémentaire. Les formations en alternance pouvaient envoyer leurs propositions d'admission dès avril, pour les autres formations la phase principale d'admission débutait le 4 juin. Ce calendrier différencié permet de tenir compte de la spécificité de l'alternance qui nécessite un contrat d'apprentissage.

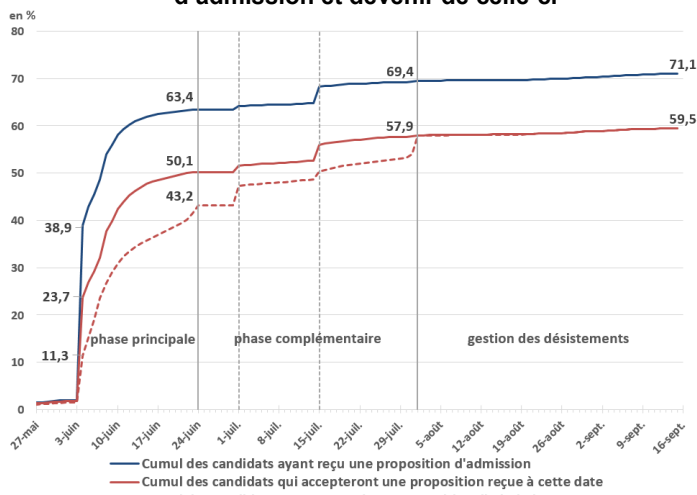
À l'ouverture de la PP d'admission, soit environ deux mois après l'envoi des premières propositions pour les formations en alternance, 2 % des candidats ont reçu une proposition d'admission en alternance². À cette même date du 4 juin, soit le premier jour d'envoi des propositions pour les formations sous statut scolaire, 37 % des candidats ont reçu au moins une proposition pour candidature de ce type. Ainsi, c'est 39 % de l'ensemble des candidats qui ont reçu au moins une proposition, 24 % qui accepteront l'une de ces propositions pendant la campagne et 11% des candidats en ont déjà accepté une le jour même.

La phase complémentaire de candidature et d'admission s'est déroulée du 25 juin au 31 juillet, 34 600 candidats y ont participé dont 7 500 qui n'étaient pas présents en PP (voir les annexes 5 et 6).

¹ Du fait des évolutions dans le processus d'admission de la plateforme, notamment pour les alternances, ce taux n'est pas directement comparable à celui de la campagne 2023.

² *Idem*

Part des candidats ayant reçu une proposition d'admission et devenir de celle-ci



Champ : Ensemble des candidats de Mon Master en PP et PC
Source : Mon Master, SIES, campagne 2024 – traitement SIES

À l'issue de la phase principale, 63 % des candidats ont reçu au moins une proposition et 50 % des candidats accepteront l'une de ces propositions. Durant la phase complémentaire, la part de candidats ayant reçu une proposition augmente de 6 points et celle des candidats qui accepteront l'une des propositions reçues de 8 points.

Neuf acceptations sur dix correspondent à des candidatures formulées en phase principale

Près de 130 200 candidats ont accepté une proposition d'admission pour une candidature qu'ils avaient formulée en PP et 9 300 en ont accepté une pour une candidature confirmée en PC. Ainsi plus de neuf acceptations sur dix correspondent à des candidatures formulées en phase principale de candidature.

Des recrutements hors plateforme ont aussi eu lieu permettant à 3 500 candidats supplémentaires d'accepter une proposition, soit 2 % des candidats (9 900 candidats en 2023, soit 5 %). Enfin, des étudiants ont pu recevoir une proposition d'admission suite à un recours auprès des rectorats.

In fine, la campagne 2024 a permis d'attribuer une place en master à plus de 143 000 candidats (+6 800 candidats par rapport à 2023), soit au moins 61 % des candidats présents sur Mon Master.

Les masters de « Sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS) » et de « Sciences humaines et sociales » ont le plus grand nombre d'acceptation en phase principale

Les masters de « Sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS) » concentrent le plus de candidats ayant accepté une proposition d'admission pour des candidatures de la PP (28 200), suivis des masters en « Sciences humaines et sociales » (24 000) et des masters de « Droit et sciences politiques » (21 900).

Les masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » ont le plus grand nombre d'acceptations de candidatures de la PC (1 900). La phase complémentaire d'admission contribue le plus fortement au nombre total de candidats avec une acceptation pour les masters de « Lettres, langues, art » et pour les masters « MEEF » (respectivement 9 % et 8 %).

Morgane FRIDLIN
MESR-SIES

Définitions, source, et champ

Candidat : Personne inscrite sur la plateforme Mon Master ayant confirmé au moins une candidature, y compris les démissionnaires, sans préjuger de son éligibilité à l'entrée en 1^{ère} année de master.

Phases principale et complémentaire : Pendant cette campagne, deux phases de candidature et d'admission ont été organisées, la phase principale (PP) et la phase complémentaire (PC). Les phases d'admissions correspondent aux périodes où les candidats reçoivent des propositions d'admission pour leurs candidatures. La PP et la PC ont été suivies d'une période de gestion des désistements.

Acceptation définitive : Les candidats ayant accepté une proposition d'admission sont ceux qui ont accepté définitivement une proposition reçue via Mon Master et qui ont maintenu cette acceptation jusqu'à la clôture de la campagne.

Recrutements hors plateforme : Les formations pour lesquelles la procédure Mon Master était terminée ont pu recruter des candidats de manière complémentaire et en dehors de la plateforme. Elles ont ensuite dû déclarer le nombre de candidats recrutés par ce biais.

Source : Mon Master, SIES, campagne 2024, extraction au 16/09/2024 – Traitement SIES

Champ : Ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master en phase principale ou en phase

Pour en savoir plus :

Cette note s'accompagne d'un fichier annexe comprenant notamment une note méthodologique ainsi que la déclinaison de certains indicateurs par mention et par académie.

[Note Flash 2024 n°1 « Mon Master 2023 : Les propositions d'admission en master », MESR-SIES, janvier 2024](#)

[Note Flash n°2024-16 « Mon Master 2024 : Les candidatures à l'entrée en master », MESR-SIES, juin 2024](#)

Répartition des acceptations de propositions d'admission selon les disciplines

| Disciplines | Places disponibles | | Candidats ayant confirmé au moins une candidature en PP ou PC* | | Candidats ayant accepté une proposition d'admission d'une candidature confirmée en phase principale | | Candidats ayant accepté une proposition d'admission d'une candidature confirmée en phase complémentaire | | Candidats ayant accepté une proposition d'admission lors des recrutements hors plateforme | |
|--|--------------------|-------------|--|-------------|---|-------------|---|-------------|---|-------------|
| | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Droit et sc. politiques | 24 702 | 14,0 | 49 759 | 21,2 | 21 877 | 16,8 | 1 366 | 14,7 | 403 | 11,7 |
| Economie, gestion et AES | 27 988 | 15,8 | 69 903 | 29,8 | 20 394 | 15,7 | 1 257 | 13,5 | 878 | 25,4 |
| Lettres, langues, art | 23 094 | 13,1 | 41 081 | 17,5 | 14 699 | 11,3 | 1 429 | 15,3 | 516 | 14,9 |
| Sciences humaines et sociales | 30 999 | 17,5 | 74 022 | 31,6 | 24 016 | 18,4 | 1 721 | 18,5 | 661 | 19,1 |
| Sc. fondamentales et appliquées (dont STAPS) | 36 712 | 20,7 | 68 240 | 29,1 | 28 172 | 21,6 | 1 673 | 18,0 | 683 | 19,8 |
| Ensemble hors MEEF | 143 495 | 81,1 | 216 693 | 92,4 | 109 158 | 83,8 | 7 446 | 79,9 | 3 141 | 91,0 |
| MEEF | 33 438 | 18,9 | 40 102 | 17,1 | 21 089 | 16,2 | 1 870 | 20,1 | 312 | 9,0 |
| Ensemble | 176 933 | 100 | 234 513 | 100 | 130 247 | 100 | 9 316 | 100 | 3 453 | 100 |

Note : * Un candidat peut candidater pour des masters dans plusieurs disciplines. Par conséquent la somme des lignes par discipline est supérieure à la ligne « Ensemble ».

Champ : Ensemble des candidats de Mon Master en PP et PC
Source : Mon Master, SIES, campagne 2024 – traitement SIES